

8 novembre 2016

La filière nautique enfin prise en considération par l'Etat

François Hollande vient d'annoncer la création d'un cadre de dialogue interministériel avec la filière nautique.



La première journée de la 12ème édition des Assises de l'Économie de la Mer, qui ont lieu à La Rochelle, du 8 au 9 novembre, a été l'occasion, pour le Président de la République, de faire une annonce majeure qui sort l'ensemble de la filière nautique du placard dans lequel les services de l'Etat l'avaient enfermée, depuis la disparition du Conseil Supérieur de la Navigation de Plaisance !

A l'occasion d'un discours fondateur pour la filière, François Hollande a tout d'abord tenu à saluer le rassemblement de la famille du nautisme et de la plaisance intervenu au sein de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance (CNP), avant d'en souligner le poids économique.

Il a surtout annoncé la création d'un cadre de dialogue interministériel et annuel, entre les services de l'Etat et la filière.

Yves Lyon-Caen, président de la CNP, a souligné l'importance de cette annonce qui fait suite à la conférence annuelle de la Confédération du Nautisme et de la Plaisance qui s'est tenue le 12 octobre dernier.

Cette première conférence avait témoigné de la mobilisation des acteurs régionaux et locaux aux côtés des acteurs privés en faveur du développement de la plaisance et du nautisme.

Tous s'accordaient sur la nécessité de développer une dynamique de partenariat avec l'Etat en proposant un cadre interministériel de concertation et de décision permettant à tous d'agir en convergence.